CONDITIONS:

ABONNEMENT.

... piastres par an, pour la feuille, payables d'avance pour l'année; dix piastres pour la feuille destinée pour la campagne et publiée trois fois par semaine, payables d'avance pour toute l'année, lorsque l'abonné ne voudra pas faire payer à son domicile la Nouvelle-Orléans. Aucun abonnement ne sera ... avant que les comptes arriérés ne soient ... les abonnés qui voudront cesser leur abonnement ... donner avis par écrit, une semaine ... le terme de leur abonnement ne soit arrivé.

Annonces.—Une piastre par carré de chaque langue pour la première insertion, et cinquante cents chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce originale, devra être considéré comme nouvelle annonce. Le carré est de dix lignes au moins.

Abonnemens pour l'année aux annonces.—Les ... et personnes tenant magasins de détail, $60; Banques, Compagnies d'Assurance et autres institutions publiques, $80; les agens pour navires, bâtiments et bateaux à vapeur, ou les maisons de commerce faisant la commission, $80.

Les Annonces des mariages et de décès, les articles pour appeler l'attention du public à des ventes d'immeubles, biens meubles, les articles signés par des passagers, les annonces de bénéfice &c. &c., seront payer au taux des annonces ordinaires.

Les Annonces qui se doivent paraître que par intervalles paieront $1 par carré pour chaque insertion.

Annonces ou articles d'une nature personnelle, s'ils pourront être admis, paieront le double prix des annonces ordinaires et d'avance.

Une Déduction de 25 pour cent sera faite aux encans, aux shérifs, aux Rég. des Testamens, et aux Marshals, sur les annonces de ventes d'immeubles de dix pour cent sur les annonces de ventes biens meubles.

Les Annonces qui sortiront de la ligne ordinaire des affaires d'un abonné à l'année, telles que ventes à l'encan par autorité de justice, ventes de plantations ou habitations, esclaves marrons, animaux épaves ou égarés &c. &c., lui seront portées en compte séparé suivant aux prix ci-dessus énoncés.

Les Annonces qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois et devront être payées en conséquence de cette disposition.

Aucune Annonce de faillite sera publiée, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payée d'avance, ou qu'il y ait un répondant.

Les Théatres et autres endroits ouverts pour l'amusement du public, faisant insérer chaque jour de nouvelles annonces, pendant la saison des plaisirs, paieront $150.

Les Annonces de candidature à des emplois publics et toutes annonces d'une nature politique, paieront le double du prix ordinaire.

Avis de Banques et de Comp.

BANQUE DE CARROLTON.

AVIS.—Des propositions seront reçues pour la construction et le placement d'une cloison pour ... cette partie du chemin à-coulisses qui passe à travers la rotonde de Tivoli. L'ouvrage devra être fait conformément à une ordonnance de la Seconde Municipalité et approuvé par le voyer (surveyor) de la Seconde Municipalité.—S'adresser à la Banque ... dix jours qui suivront la date.

... fév JOHN NICHOLSON, caissier.

BANQUE DES CITOYENS DE LA LOUISIANE.
Nouvelle Orléans, 15 février 1838.

LA direction se réunira à l'avenir tous les Mercredis et Samedis soir. Les soumissions pour escompte devront être faites les dits jours, avant une heure de l'après midi.

Par ordre de la Direction.
16 fév J. B. PERRAULT, Caissier.

BANQUE DES AMELIORATIONS.

UNE élection de sept directeurs, pour cette institution, aura lieu, à la maison de banque, le 26 du mois de février prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après midi.

Le livre de transfert sera fermé jusqu'au jour de l'élection. Par ordre de la direction,
...—26 J. U. RABOTEAU, caissier.

BANQUE DE LA CITE.
Nouvelle Orléans le 10 février 1838.

AVIS est par le présent donné aux actionnaires de cette institution, qu'une élection de douze directeurs, qui devront servir pendant l'année courante, aura lieu à la maison de banque, Lundi 5 du mois de mars prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après midi.

... ROBERT J. PALFREY, caissier.

BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DE L'OCEAN.
Nelle Orléans, le 12 février 1838.

... personnes dont les noms suivent ont été nommées le 5 du courant, par les actionnaires de cette institution pour l'année suivante, ... D. Prichard, George M. Led, ... Poecher, G. Burke, ... Fe..., H. S. Buckner, ... W. Oakey, T. W. Jusamond, J. D. Bein.

A une assemblée des directeurs, M. R. O... a été unanimement élu président.
... C. M. Conrad avocat, R. L. Robertson inspecteur.
W. TUFTS, secrétaire.

BANQUE DE COMMERCE.
NOUVELLE ORLEANS, le 5 février 1838.

Avis est par le présent donné aux actionnaires de cette institution, qu'une élection de onze directeurs, qui devront servir pendant un an, aura lieu à la ... de banque, jeudi, 8 mars prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après midi.

G. O. HALL, caissier.

Fremaux libraire, Rue Royale, 163

VIENT de recevoir un joli choix de livres nouveaux, éditions de Paris, de nos meilleurs auteurs: Balzac, Mme. La Duchesse d'Abrantes, ... Souter, Bonnetier, Saintine, Michel Ray..., ... Lacroix, Janin et autres.

Œuvres complètes de Balzac Béranger; belle édition format in 8°, Lamartine, Casimir Delavigne, ... Brune, Emile de Brau, Victor Hugo, Alexandre Dumas, Paul de Kock, Ricard, Tressau et autres.

... de La Roncière et de Pontalba, ... dramatiques de Leclair, ... ans d'un proscrit par Vaudoucourt, ... pittoresque, France maritime, ... et musée des Familles, ... Pittoresque autour du monde, par Dumond ... Orient par Lamartine, ... du capitaliste et du teneur de livres, et généralement toute la collection Encyclopédique, Dictionnaire, vocabulaire, grammaire en anglais, ... espagnol, allemand et italien et généralement tous les livres à l'usage de écoles.

Papier à lettre français et anglais, papier écolier, ... encre noir et couleur, papier à dessin de différentes grandeurs.

Papier couleur glacé et gaufré.

Collection complète de pièces de théâtre, de la France Dramatique et du Magasin théâtral,

M. Fremaux ayant reçu une grande quantité de ... peint, s'est adjoint le magasin à côté du sien où le public trouvera un assortiment de 20,000 rouleaux différens dessins à des prix très modérés.

... fév

ARBRES FRUITIERS d'espèces choisies, et dans le meilleur état de conservation.
Graines de légumes et de fleurs, garanties.
Avec, le Jardinier de la Louisiane.
A vendre par LELIEVRE, Encoignure Royale et Ste. Anne.
... fév—1m

A VENDRE par le soussigné:
100 caisses vin Muscat,
200 caisses cerise,
... pipes d'eau de vie,
20 caisses Kirsch.
20 do Absinthe,
15 do prunes à l'eau de vie.
20 do Curaçao,
400 do vin St Julien médoc.
50 do do Bourgogne,
100 barriques en diverses qualités,
100 barils vin blanc diverses qualités,
15 pipes eau de vie,
10 tierçons do do Champagne.
P. LONGIS, 65, rue St Louis.

A VENDRE à des prix très modérés; Bois de chauffage de toutes qualités; ... pin gras pour steamers et presses-à-coton; ... de sapin du nord; ... du lac pour carrelage et maçonne, ... à l'eau de Pensacola et de Liverpool, ... gris, sable blanc, ... de bois; pieux d'entourage, ... etc. par
CHS GUESNARD.
Chemin du Canal Carondelet, Entre Marais et Villeré.

SIMON, sage femme accoucheuse, a l'honneur de prévenir les dames qui ont bien voulu l'honorer de leur confiance et le public en général, qu'elle a transféré son domicile, rue d'Orléans, entre Royale et Bourbon, maison de Mr. Vignié. ... Simon reçoit à pension, les dames qui se font soigner chez elle. 21 nov—1an

AVIS

... ET, de Paris, rue Bourbon No. 15, ... du Canal, guérit dans un court délai, ... Vénériennes, nouvelles et invétérées ... nouvelle, prompte, sûre et facile à ... mercure, ni copahu, ni tisane, ... très modéré. Consultations depuis 6 ... jusqu'à 9 heures du soir. 29 août—6m

... de la Nouvelle Orléans.

... MENT aux ordonnances du Conseil ... du Conseil de la 1re. Municipalité de ... Orléans, avis est donné que les ... encombremens quelconque ... dans le rapport hebdomadaire du ... qui seront restés pendant plus de cinq ... limites de la 1re. Municipalité sur la ... vendus à l'encan sur les lieux le samedi ... à 4 heures de l'après midi, par F... de la dite Municipalité, pour le ... appartiendra.

D. PRIEUR, maire.

... HUBBARD, CHENERY & Co., de la ville de New York, marchands commissionnaires, ... services pour la vente de porc, bœuf, ... Leur longue expérience dans ce ... (c'est à dire vingt ans), et dans les dix ..., qu'ils ont porté toute leur attention ... ces sortes de provisions par commission ... l'assurance de l'avantage, sur un ... de maisons, qui ne recevaient qu'occasionnellement ces sortes de provisions à vendre. Des ... seront faites lorsqu'elles seront demandées ... provisions consignées à leur adresse ... la permission de nous référer pour ... et notre responsabilité à

M. Taylor et Cotheal, Nelle Orléans.
Peter Stagg, président de la Banque des Négociants, à New-York, Exchange Place;
W. M. Vermilyer, caissier de la même banque, ... à tous les négocians respectables de ... York, aussi à
F. A & W. WINCHESTER, à Boston.

... SINOCHE FRERES, rue Royale, No. 158, et ... Toulouse, ont l'honneur de prévenir ... de la Nouvelle Orléans, qu'ils viennent de ... un grand choix de nouveautés, tel que soieries, ... lingerie, mousselines, ... noirs et autres étoffes pour deuil. ... proposent de donner ces articles à très bon ... 16 fév

PORC—200 barils à vendre par G. DORSEY, rue de la Nouvelle Levée No 44

AVIS AUX HABITANS DE PAYS.—L. Depoortes, Chirurgien - Dentiste, a l'honneur de ... les habitans de la côte, qu'il s'est de nouveau ... campagne; il se transportera comme par le ... partout où l'on réclamera ses soins professionnels.

N. B. Consultations sur les maladies et les imperfections des organes buccaux et dedecavites maxilaires, ... S'adresser à la paroisse St. Jacques, entre ... et le couvent, ou par écrit au bureau de ... 23 nov—a

MELASSES—86 barils melasse à vendre par SLOAN & BROTHERS, 39, Nelle. Levée.
15 fév

CIGARRES.—En débarquement du brick Otranto de la Havane et à vendre par le soussigné, 103 milliers cigarres Regalia, Trabucos, etc.
J. M. CABALLERO, 80, rue St. Louis.
16 fév

Ventes à l'Encan.

PAR BOUNY & GUINAULT.
Succession Hulin.

IL sera vendu le mercredi, 28 février prochain 1838, à midi précis, à la Bourse de la ville, rue St-Louis, entre Chartres et Royale, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des preuves, dans et pour la ville et paroisse d'Orléans, en date du 23 janvier 1838, et pour compte de la succession de feue Marie Félicité Adélaide Jaly, veuve de feu François Auguste Amand Hulin,

Un lot de Terre situé sur le chemin du Bayou à main droite en allant vers le Bayou St-Jean ayant 60 pieds de face audit chemin du Bayou, sur 270 pieds de profondeur. Ensemble les bâtisses et dépendances qui s'y trouvent.

Un autre lot de Terre, situé en cette ville à l'encoignure des rues Ste-Anne et Bourgogne, ayant 24 pieds 6 pouces de face à la rue Ste-Anne, et 52 pieds de face à la rue Bourgogne. Ensemble les améliorations qui s'y trouvent.

Conditions: un quart comptant et la balance à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit en bons billets endossés à la satisfaction du vendeur, portant hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

Les propriétés ci-dessus seront vendues conformément aux plans qui seront exposés à la susdite Bourse quelques jours avant la vente.

Les actes de vente se passeront pardevant L. T. Caire, notaire public, aux frais des acquéreurs.
28 janv—29

SUCCESSION Vve. F. R GAUTHIER DE MONTREUIL.
Par F. Dutillet & Delery.

IL sera vendu, le Lundi, 5 Mars 1838, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, en vertu de deux ordres de l'honorable Cour des Preuves dans et pour cette ville et Paroisse, en date du 29 janvier 1838, les propriétés ci-après décrites, dépendant de la succession de feu Marie Marthe de Marcety, décédée veuve François Robert Gauthier de Montreuil.

1o. Un lot de terre situé rue de l'Esplanade, entre les rues des Grands-Hommes et Craps, mesurant 47 pieds de face à la dite rue de l'Esplanade sur 130 pieds de profondeur; il y a sur le dit lot de terre une maison en briques à deux étages avec cuisine, chambre à domestique, remise, écuries &c. &c.; la dite maison est louée à bail au consul français, jusqu'au 7 mai prochain, à raison de cent piastres par mois.

2o. Un lot de terre situé au faubourg Marigny, à l'encoignure des rues bagatelle et des Grands-Hommes, faisant partie du lot de terre désigné par le No. 138, mesurant 120 pieds de face sur la rue Bagatelle, et 30 pieds à la rue des Grands-Hommes et jusqu'à une profondeur de 78 pieds, s'élargissant ensuite jusqu'à la ligne limitrophe au lot No. 137, et mesurant 48 pieds de profondeur, jusqu'à la limite du No. 139, et enfin dans la profondeur 60 pieds de large sur la ligne qui le sépare du lot No. 139, ensemble les bâtisses qui s'y trouvent et qui sont louées à raison de $35 par mois.

3o. Vingt huit lots de terre situés au faubourg Montreuil, conformément au plan qui sera exposé à la susdite Bourse quelques jours avant la vente: les dits lots font face au chemin public et aux rues Elmire, Désiré, Moreau et Casacalvo, et seront vendus avec les bâtisses et ameliorations qui sont dessus; les dits 28 lots, appartiennent, un cinquième indivis à la succession F. R. G. de Montreuil; un cinquième indivis à la succession Barthelemy Montreuil; un cinquième indivis à la succession Théodule Montreuil; un cinquième indivis à madame L. Millaudon, et un cinquième indivis à madame F. P. Labarre.

4o. Une réserve de 8 pieds de terre sur la rue des Grands Hommes, à la borne du faubourg Montreuil, et du quartier Duralde; appartenant par cinquième indivis comme les 28 lots de terre, ci-dessus.

Conditions de la vente pour la propriété située rue de l'Esplanade.—L'acquéreur se chargera du paiement de deux billets de $5,000 chaque payables, l'un le 23 octobre 1838, et l'autre le 23 octobre 1839, et la balance un cinquième comptant, et le reste à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit; et la balance des propriétés—

Un cinquième comptant et la balance à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction de l'administrateur, divisés par coupons et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement, et si lesdits billets ne sont pas exactement payés à leurs échéances, ils porteront l'intérêt à raison de 10 pour cent l'an, sans pour cela autoriser les tireurs à en retarder le paiement.

Les actes de vente seront passés devant Philippe Lacoste, notaire public, aux frais des acquéreurs, qui devront aussi se faire mettre en possession à leurs frais. 29 jan—8.2pa.

ROBERT ALLEN. R. W. JAFFRAY

Allen & Jaffray,
ENCANTEURS ET COMMISSIONNAIRES, NEGOCIANTS,
SAINT-LOUIS, MISSOURI.
FRONT STREET.

References: Messrs. J. & E. Walsh, E. & A. Tracey, Sproull & Agnew, Glasgow Shaw & Co, McGunnegle & Way, Von Phul & McGill } St. Louis.
Layet & Amelung, J. & W. Dwyer } Nlle. Orléans.
21 février—

LES soussignés loueront à bail, la Presse à Coton, connue sous le nom de UNION PRESS, pour le temps qui reste à courir, c'est-à-dire dix ans. Pour les conditions qui seront libérales, s'adresser à HAGAN, NIVEN & Co. 61, rue du Camp.
21 fév—1m

50½ Pipes Cognac, Dupuy 4me preuve, aussi un assortiment complet de vins et de liqueurs, reçu et à vendre par R. A. LEFEBVRE, 10, rue Toulouse.
24 fév—3

GUIGNOLET d'Angers et cerises à l'eau de vie, en débarquement du navire Shannon arrivant de Nantes, à vendre par GEORGE BERGEROT, maison Musson, 6, rue Royale.
24 fév—2

TRAITES sur Londres et Hambourg, en somme convenable aux acheteurs, à vendre par SCHMIDT & WERNER, 88, rue Bienville.
21 fév

ANES DE MALTE—22 anes, en débarquement du navire Wm. Tell, venant directement de Malte, et à vendre par ANDREWS BARKER, 69 1/2, rue de la Commune.
24 fév

LIMONS DE MESSINE—2900 caisses limons article supérieur, en débarquement du navire Wm. Tell, plus bas que le chemin de fer, et à vendre par ANDREWS BARKER, 69 1/2, rue de la Commune.
24 fév

PORC PRIME—500 barils en magasin et à vendre par PIERCE, SHANNON & BROTHER, 25, rue Gravier.
24 fév

WHISKEY—200 barils whiskey rectifié; 200 barils graisse; 400 barils mess porc; 95 boucauds jambon, en débarquement et à vendre par JOSEPH LANDIS & Co. No. 14, rue Poydras.
24 fév

BROUETTES, Charrettes et Brouettes en fer de Philadelphie, à vendre par JAMES REED & Co. 88, rue de la Commune.
24 fév

CAFE—266 sacs café vert de la Havane, en débarquement du brick Cazenove, et à vendre par J. ROBERT & Co. No. 47, rue Bienville.
24 fév

300 barils Farine en magasin et à vendre par LAYET & AMELUNG, No 17, rue de la Commune.
24 fév

300 pièces Toile et Cordes d'emballage; et 200 pièces jeans linseys, propres pour habillements de nègres, à vendre par LAYET & AMELUNG, No. 17, rue de la Commune.
24 fév

2500 boucauds de sucre, à vendre par R. BRUGIER, No 9, rue St. Louis.
24 fév

LANGUES DE BŒUF, PORC, &c.—20 douzaines langues fumées, 3 barils langues en saumure; porc mess et prime, épaules et reins; bœuf mess et prime; 250 barillets graisse; 200 barils whiskey, à vendre par LAYET & AMELUNG, No. 17, rue de la Commune.
24 fév

BALAIS et berceaux en osier—Un envoi des articles ci-dessus, reçu et à vendre par J. A. BARELLI & Co. rue de la Commune No. 61
24 fév

EAU-DE-VIE DE BORDEAUX—En demi et 8me de pipes, de 7 à 8 ans, Champagne do en demi pipes à vendre par QUARLES & Co, 24, rue de la Douane.
24 fév

WHISKEY—150 barils en débarquement du steamer Commerce et à vendre par G. DORSEY, 44, Nelle Levée.
21 fév

WHISKEY—150 barils en débarquement du steamer Gen. Brown et à vendre par G. DORSEY, 44, Nelle. Levée.
24 fév

FARINE—500 barils en magasin et à vendre par G. DORSEY, 44, Nelle Levée.
24 fév

TOILE BLANCHE A CHEMISE—13 caisses 7,8 toile blanche pour chemise, convenable pour le commerce de Tampico, à vendre par GODFREY, LAWRIE & SMALL
24 fév

CONFITURE—30 caisses confitures assorties de Pittsburgh, en magasin et à vendre par GODFREY, LAWRIE & SMALL.
24 fév

BRETAGNE—800 pièces Bretagne, en magasin et à vendre par GODFREY, LAWRIE & SMALL.
24 fév

SANGSUES.
50,000 SANGSUES DE TOUTES GROSSEURS.

REÇU par les derniers arrivages, des sangsues de premier choix, à 25 cents pièce, au dépôt rue Quartier, no. 26, entre Condé et Levée.

CAFE—200 sacs café vert de la Havane, premier qualité, en débarquement de la goëlette Virginia et à vendre par M. LOPEZ, 31, rue de la Commune
4 fév

Mulet égaré.

CINQ piastres de récompense seront données à quiconque ramènera à la presse d'en bas, un petit mulet espagnol de couleur grise, étampé d'une marque en forme de carré sur un demi-cercle; il s'est échappé des écuries de la presse, vendredi dernier.
21 fév—6

LE soussigné vient de recevoir et offre à vendre les marchandises suivantes:
Asperges par boites de 6 jarres chaque,
Fraises et framboises dans leur jus.
Champagne en 1/2 bouteilles, 1re qualité.
Cerises de Guelaud et Badin.
Gelée de groseille.
Vieux Kirch.
Eau de vie de Dantzic.
Absynthe suisse.
Moutarde de Paris.
Liqueurs assorties d'Italie et de France
Genèvre de Hollande en cruchons.
... fruits cristalisés.
Vins de Bordeaux de toutes qualités.
12 fév J. E. LOREILHE, 23, rue Royale.

A LOUER.
Une Maison haute, rue de l'Esplanade, entre les rues Dauphine et Bourbon, s'adresser à R. BRUGIER, No. 9, rue St. Louis.
24 fév

A LOUER
Une Maison de Maître, située rue de l'Esplanade, entre Bourgogne et Remparts, ci-devant occupée par Mr. P. R. Colsson; cette maison a 4 appartements, galerie devant et derrière, deux cabinets et deux caves, cuisines hautes, etc. Le tout parfaitement en ordre. S'adresser à SANTOS, 277, rue Remparts.
9 fév—5.2pa

A VENDRE.—Deux terrains situés rue Claiborne entre Dumaine et St-Philippe, deux autres situés à l'encoignure des rues Orléans, Ste-Anne et Claiborne;—Plus un autre dans la rue d'Orléans, entre les rues Claiborne et Robertson. Pour les conditions, s'adresser à SANTOS, courtier, 277, rue Remparts.
9 fév—5.2pa

CHECK sur la Mobile, à vendre par A. ST. GEORGES 19 fév

SUCRE ET MELASSE.—Quelques récoltes de choix, à peu de distance de la ville, à vendre par JOS. BARTHET, 38, rue Toulouse.
16 fév

VENTES PAR LE REGISTRE DES TESTAMENS

EN la Cour des Preuves dans et pour la ville & paroisse de la Nelle-Orléans—Succession de feu William Nott—Il est ordonné qu'une assemblée des créanciers de feu William Nott soit convoquée et tenue en l'étude de Sr. Félix de Armas Not. Pub., le samedi dix septième jour de mars prochain 1838, à 10 heures du matin, à l'effet de délibérer et de donner leur opinion sur les conditions auxquelles les biens fonds appartenant à la succession doivent être vendus; et il est de plus ordonné que le Sieur R. Rousseau, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absens dans cette affaire
Nouvelle Orléans le 13 février 1838.
Signé J. BERMUDEZ,—Juge
Pour copie conforme AND D DORIOCOURT.
14 fev Dép. Rég. des Testamens

SUCCESSION NICOLET—En la Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans—Il est ordonné, qu'une assemblée des créanciers de feu Théodore Nicolet, ait lieu pardevant Félix Grima, not. pub., le mardi, vingt sept février mil huit-cent-trente-huit, à l'effet de délibérer sur les affaires de la susdite succession, et particulièrement pour s'entendre sur la manière la plus avantageuse de vendre les biens de la succession; il est de plus ordonné, que le sieur Charles Derbigny, soit, et il est par le présent nommé avocat des créanciers absents du défunt.
[Signé] J. BERMUDEZ, juge.
Pour copie conforme, AND. D. DORIOCOURT,
25 janv Dép. reg. des testamens.

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Succession de Wright et sa femme—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Thomas C. Magoffen exécuteur testamentaire de W. W. Wright et sa femme Elizabeth McKee tous deux décédés, ne serait point approuvé et homologué et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.
Par ordre de la cour, W. F. C. DUPLESSIS,
22 fev Régister des testamens.

COUR DES PREUVES—Attendu que Vital Lanna h. c. l. a présenté une pétition à la Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feue Adélaïde Danincan veuve Thomas f. c. l. décédée intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour. W. F. C. DUPLESSIS,
21 fev Régister des testamens.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la Paroisse et ville de la Nouvelle Orléans—Présent l'honorable Ch. Maurian, juge.—No. 10,464—Aikin & Dallimore contre leurs créanciers.—La cession de propriétés ayant été acceptée par la Cour pour le bénéfice de leurs créanciers, il est ordonné qu'une assemblée desdits créanciers aura lieu en l'étude de David L. McCay, notaire public, le 21ème jour du mois de mars 1838, afin de délibérer sur les affaires des dits insolvables; et en même temps toutes poursuites contre leurs personnes et leurs propriétés sont et demeurent suspendues.
Par ordre de la Cour. ARMAND GUYOL, Député Greffier
24 fév—9 2pa

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la Paroisse et ville de la Nouvelle Orléans. No. 10,458, Jean Bardon contre ses créanciers.—La cession de propriétés du pétitionnaire étant acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, il est ordonné par la Cour, qu'une assemblée des dits créanciers, ait lieu en l'étude de Philippe Lacoste, notaire public, le Jeudi, 8ème jour du mois de mars prochain, pour délibérer sur les affaires du pétitionnaire, en attendant toutes poursuites contre sa personne et ses propriétés sont et demeurent suspendues.
Par ordre de la Cour.
24 fév—5.2pa J. OLLIE, Dép. Greffier.

SIX CENTS PIASTRES DE RECOMPENSE
Vol de la Malle et Meurtre.

PAR la malle expresse d'hier, de la Mobile, on a reçu la nouvelle du vol de la malle régulière, près d Stockton, Alabama, et du meurtre du postillon, dans la nuit du 19 de ce mois. Afin que des crimes aussi atroces soient punis tels qu'ils le méritent par leur énormité, j'offre par le présent une récompense de SIX CENTS piastres à toute personne ou personnes qui fera arrêter et pourra donner des convictions sur les voleurs et meurtriers, ou l'un d'eux.
Département de la Poste, 27 janvier 1838. AMOS KENDALL.

Les personnes qui ont envoyé de l'argent ou des traites par les malles du nord du 17 et 18 janvier dernier, et qui ont été volées, voudront bien avoir la bonté d'en fournir au maître de poste, une note descriptive.
Bureau de la poste, Nlle. Orléans, 7 février 1838. 8 fev—

MARCHANDISES—20 barriques huile pure pour l'hiver; 50 do pour le printemps; 50 do huile de baleine raffinée; 20 do à tanner; 50 balles toile de Russie; 5 do do; 25 balles de coton; 2 balles ficelle; 300 barils chaux de Boston; 10 demi pipes eau de vie de Cognac; 25 quarts do do; 20 do vin de Madère; 15 barils eau vin de Sherry; 150 quarts barriques vin de Malaga; 150 caisses sirop de Limon; 100 paniers Champagne; 50 sacs Piment; 250 caisses savon de Gould, No 1; 150 do New Bedford et de Nantucket; 25 balles sacs ..., en débarquement et à vendre par ROBERT H. WHITE, 34, rue Gravier.
24 fév

AVIS—M. J. M. Broadwell, s'étant retiré de la société de Comstock, Hyde & Co, les affaires seront, à l'avenir, continuées dans la même genre et pour le compte de D. Comstock & John E. Hyde.
14 fév

CAFE—168 sacs café vert de la Havane, en débarquement et à vendre par HARRISON, CLEGG & Co. Rue de la Douane.
24 fev

CIGARES—20,000 Regalia de Hugues, à vendre par HARRISON, CLEGG, & Co. Rue de la Douane.
24 fev

SUCRE—500 Boucauts sur habitation, audessus de la ville, à vendre par HARRISON, CLEGG & Co Rue de la Douane.
24 fév

TRAITES sur Philadelphie, Baltimore et Richmond, à vendre par HARRISON, CLEGG & Co Rue de la Douane.
24 fév

HUILE DE LIN—30 barils en magasin et à vendre par G. DORSEY, 44, Nelle Levée.
24 fév

WHISKEY—150 barils, en débarquement du steamer Marmion, et à vendre par G DORSEY, 44 Nelle Levée.
24 fév

POIVRE NOIR—150 sacs poivre de Sumatra, en débarquement du navire Cincinnati et à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 63 rue Gravier.
24 fév

BEURRE DE GOSHEN—23 tinquins Beurre de Goshen, première qualité, pour l'usage des familles; 250 do graisse en feuille; 300 sacs maïs en grain, à vendre par BOGERT & HAWTHORN. 63, rue Gravier.
24 fév

HARRENGS—100 caisses harrengs secs, en magasin et à vendre par BAILEY & ABBOTT, 14, rue Bienville.
24 fév

ARGENT TROUVE.

UN sac contenant de l'or et de l'argent, en quantité majeure, a été trouvé. Son propriétaire peut venir le réclamer au Docteur M. Dupierris, qui après les preuves nécessaires, livrera le dit sac avec le contenu, tel qu'il l'a reçu d'un domestique.

Les frais d'insertions devront être remboursés. L'on pourra trouver le Docteur Dupierris à son domicile, rue Ste-Anne, No. 36, de 2 à 4 heures A. M.
22 fév—4

CAFE—40 barils café et 20 sacs commun de St. Yago (triage), en débarquement du brick Tigress et à vendre par KOHN, DARON & Co., 28, rue Bienville.
22 fév

GELEE—131 barils gelées de la Havane, première qualité, en graude et demi-boites, en magasin et à vendre par KOHN, DARON & Co., 28, rue Bienville.
22 fév

RIZ—250 tierçons et 30 barils riz de la Caroline de première qualité, en débarquement de la goëlette Jackson, et à vendre par KOHN, DARON & Co, 28, rue Bienville.
22 fév

SUCRE BLANC.—40 caisses de la Havane, et 30 do de St-Yago, de qualité supérieure, à vendre par KOHN, DARON & Co., 28, rue Bienville.
22 fév

TABAC.—251 balles tabac espagnol extra fin, en débarquement du brick Tigress de St Yago, et à vendre par KOHN, DARON & Co., 28, rue Bienville.
22 fév

GENIEVRE—20 pipes genièvre de Hollande, à vendre par SCHMIDT & WERNER, rue Bienville No 80
21 fév

POMMES DE TERRE—500 paniers reçus et à vendre par SCHMIDT & WERNER, rue Bienville No. 80.
21 fév

PIERRES PLATES, 950 pierres plates allemandes de 2/4, 3/4 et 4/4, à vendre par SCHMIDT & WERNER rue Bienville No. 80
21 fév

CHAPEAUX.—31 caisses chapeaux assortis, en peau de loutre, reçus par GODFREY, LAWRIE & SMALL.
21 fév

ALLUMETTES DE LONDRES—Garanties pouvoir résister à tous les climats; 150 grosses à vendre par T. W. SMITH, 48, rue Conti.
21 fév

QUINCAILLERIE NOUVELLE—Un grand assortiment est offert en vente par T. W. SMITH, 48, rue Conti.
Les marchands de la campagne trouveront qu'il est de leur intérêt à venir examiner ces marchandises.
21 fév

SAVON A L'AMANDE—Un petit lot de qualité supérieure, à vendre par T. W. SMITH, 48, rue Conti.
21 fév

CARTES A JOUER—Simmons, Hart & Co. tiennent constamment en main, un grand assortiment de cartes à jouer Allemandes et Françaises, de diverses qualités, qu'ils offrent à vendre à bon marché, au No 70 rue de Chartres 10 fév

CHEZ le soussigné il y a constamment en dépôt, de la véritable Pâte Pectorale de Régnauld fils ainé, par L. Frère, son successeur; de la véritable créosote de Billard contre le mal aux dents, etc, etc, de véritables pastilles de Vichy, de M. Ancelin; du véritable Kaiffa d'Orient; du véritable Racahout des Arabes; du véritable Remède de Le Roy, par Lequoy Cottin, du véritable anti-glaireux de Guillié; du véritable Sirop ... phlogistique de Briant; du véritable Sirop Pectoral Balsamique de Lamouroux, beaucoup d'articles de Parfumerie, tels que Savons fins et assortis: Crême de Perse dito, dito; Pommade dito, dito; Eau-de-Cologne de Demarson; Eau de Floride de Laroque; Poudre à poudrer, etc. etc.
21 fév A. A. PEYCHAUD, 123, rue Royale.

LES soussignés offrent à vendre.
Une quantité de vins blancs et rouges et demi barriques de Bordeaux de qualité supérieure.
Vins en caisses de 12 bout. et 24/2 bout rouges et blancs ordinaires et superfins de Bordeaux, Bourgogne et Madère.
Vins de Champagne du duc de Montebello et de Joly.
Eau de vie de Cognac, Champagne et de Bordeaux.
Vinaigre extra fin, en demi, quart et huitième de barrique, guignolet d'Angers,
Sardines de Colin en demi et grandes boites,
Huile d'olive en panier,
Blanc de baleine,
Fruits assortis à l'eau de vie,
Cerises de Bordeaux et de Paris Guelaud,
Liqueurs fines et surfines de Bordeaux,
do. do. do. de Paris en cruchons dorés,
Conserves alimentaires, petits pois et
Fruits au naturel dans leur jus.
24 fév LATASTE & BRULATOUR, 19, rue St. Louis.

Ventes à l'Encan.

PAR P. E. TRICOU, DOMINGON & SAMORY.

COUR DE PAROISSE—Apollinaire Perrault h. c. l. contre ses créanciers.—En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, et à la requête des syndics des créanciers du dit failli, il sera vendu samedi le 10 mars 1838, à midi précis, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis, l'esclave et les biens fonds ci-après décrits, abandonnés par le dit failli à ses créanciers; savoir—

1o. Un nègre nommé Washington, âgé d'environ 16 ans, charretier et un peu palfrenier.
Conditions:—$683 33 1/3 comptant, et le surplus le 9 août 1838.

2o. Neuf îlets situés au nouveau Faubourg Washington, désignés par les Nos 23, 33, 34, 35, 46, 53, 54 et 55 sur le plan du dit faubourg, dressé par Jourdan arpenteur, et déposé en l'étude de Carlile Pollock notaire.

1o. L'îlet No. 23, compris entre les rues Bons-Enfans, Morales, Hancock et Monroe, contenant 23 terrains.
Conditions:—$3630 comptant, et le surplus en deux termes égaux; payable le 8 septembre 1838 et le huit mars 1839.

2o. L'îlet No. 33 compris entre les rues Saint-Jean Baptiste, Girod, Benton et Gordon, contenant 28 terrains.
Conditions:—$1820 comptant, et le surplus en deux termes égaux, payable le 8 septembre 1839 et le huit mars 1839.

3o. L'îlet No. 34, compris entre les rues St-Jean Baptiste, Girod, Monroe et Gordon, contenant 28 terrains.
Conditions:—$1820 comptant et le surplus en deux termes égaux, payable le 8 septembre 1838 et le huit mars 1839

4o. L'îlet No. 35, compris entre les rues St-Jean Baptiste, Girod, Monroe et Hancock, contenant 28 terrains.
Conditions:—$1540 comptant, et le surplus en deux termes égaux, payable le 8 septembre 1838 et le huit mars 1839.

5o. L'îlet No. 44 compris entre les rues Prosper, S..., Hancock et Monroe, contenant 29 terrains.
Conditions:—$700 comptant, et le surplus en deux termes égaux, payable le 8 septembre 1838 et le huit mars 1839.

6o. L'îlet No 52, compris entre les rues Célestine, Joséphine, Hancock et Monroe, contenant 28 terrains.
Conditions:—$190 comptant, et le surplus en deux termes égaux, payable le 8 septembre 1838 et le huit mars 1839

7o. L'îlet No. 53, compris entre les rues Célestine, Joséphine, Gordon et Monroe, contenant 28 terrains.
Conditions:—$420 comptant, et le surplus en deux termes égaux, payable le 8 septembre 1838 et le huit mars 1839

8o. L'îlet No 54, compris entre les rues Célestine, Joséphine, Gordon et Benton, contenant 28 terrains.
Conditions:—$350 comptant, et le surplus en deux termes égaux, payable le 8 septembre 1838 et le huit mars 1839.

9o. L'îlet No. 55, compris entre les rues Célestine, Joséphine, Adams et Benton, ne contenant que 25 terrains.
Conditions:—$312 50 comptant, et le surplus en deux termes égaux, payable le 8 septembre 1838 et le 8 mars 1839.

3o. Un terrain situé au faubourg Tremé, désigné par le No. 14, sur un plan dressé par Bourgerol, arpenteur, le 24 décembre 1826, et déposé en l'étude du Félix De Armas, notaire. Ce terrain ayant mesure anglaise, 121 pieds, 6 pouces, 4 lignes de face à la rue Villeré, 45 pieds, 9 pouces de face à la rue des Ursulines, 128 pieds sur la ligne du fonds, limitrophe à la propriété de Mr. A. Courcelle; et 3 pieds, 8 pouces sur la ligne limitrophe au terrain No. 15.
Conditions:—$765 comptant et le surplus en deux termes égaux, payable le 9 janvier 1839 et le 9 janvier 1840.

4o. Un terrain au faubourg Tremé dans l'îlet compris entre les rues Derbigny, Claiborne, Hôpital et des Ursulines, désigné par le lot no. 3, sur un plan dressé par L. Bringier arpenteur, et annexé à un acte de vente en l'étude de Carlile Pollock notaire, passé le 6 septembre 1836. Ce terrain mesure 31 pieds 6 pouces de face à la rue de l'Hôpital sur 107 pieds 11 pouces 5 lignes de profondeur, entre des lignes parallèles, le tout mesure anglaise.
Conditions comptant.

5o. Un terrain bâti formant l'encoignure sud des rues Robertson et des Ursulines au faubourg Tremé, ce terrain ayant mesure française, 15 pieds de face à la rue des Ursulines, et ayant mesure anglaise 78 pieds un pouce 6/8 de profondeur et face à la rue Robertson; et 79 pieds de profondeur de l'autre côté limitrophe à la propriété de M. Philbert
Conditions—$1333 33 1/3 comptant, et le surplus le 12 septembre 1838

6o. Quatre morceaux de terre situés dans la paroisse St. Tammany, à un mille du lac Pontchartrain, désignés par les nos. 18, 19, 20 et 21 sur un plan dressé par J. A. Guerard arpenteur, le 14 août 1836, et déposé en l'étude de Félix de Armas notaire.

Le terrain no 18 mesure environ un arpent au bayou Liberty, 7 2/3 arpens de la ligne de droite qui le sépare du terrain no. 17, 7 1/3 arpens sur la ligne de gauche qui le sépare du terrain no. 19, et un arpent sur la ligne du fond de face à l'avenue Laurent.

Le terrain no. 19 mesure environ un arpent de face au bayou Liberty, 7 1/3 arpens de profondeur sur la ligne qui le sépare du terrain no. 18, 7 2/3 arpens de profondeur sur la ligne qui le sépare du terrain no. 20, et un arpent sur la ligne du fond face à l'avenue Laurent.

Le terrain no. 20 mesure environ un arpent de face au bayou Liberty, 7 2/3 arpens de profondeur sur la ligne qui le sépare du terrain no. 19, 8 arpens de profondeur sur la ligne qui le sépare du terrain no. 21 et un arpent sur la ligne du fonds, face à l'Avenue Laurent.

Le terrain no 21 mesure environ un arpent de face au bayou Liberty, environ 8 arpens de profondeur sur la ligne qui le sépare du terrain no 20, 8 1/3 arpens de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot no. 22 et un arpent sur la ligne du fonds face à l'Avenue Laurent.

Les dits quatre morceaux de terre seront vendus ensemble.
Conditions—$616 66 2/3 comptant, et le surplus en deux termes égaux, payables le 20 août 1838 et le 20 août 1839.

7o. Un certain morceau de terre situé à Hantaville, paroisse Jefferson, désigné par le no 113 sur un plan dressé par Benjamin Buisson arpenteur, et déposé en l'étude de Wm Boswell notaire. Ce terrain ayant mesure anglaise 300 pieds de face à la rue Nashville, 303 pieds 10 pouces de face à la rue Hoffman, 284 pieds 10 pouces sur la rue McDonough, et borné de l'autre côté par Bloomingdale.
Conditions—$233 33 1/3 comptant, et le surplus en deux termes égaux, payable le 28 mars 1839 et le 28 mars 1840

Il est bien entendu qu'aucune des conditions ci-dessus, n'empêchera les propriétés d'être adjugées au plus haut et dernier enchérisseur, au prix qu'on sera offert, mais que tout déficit dans le prix sera imputé sur les derniers termes, c'est à dire, sur les termes les plus reculés.

Les actes de vente seront passés aux frais des acquéreurs, devant Louis Feraud not pub 2 fev—6,1pa

VENTE A L'ENCAN SANS RESERVE
PAR P. E. TRICOU & DOMINGON & SAMORY.

COUR DE PAROISSE—Nelson Fayagean, h. c. l. contre ses créanciers—En vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse pour la Paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, et à la requête des syndics des créanciers du dit failli, il sera vendu Samedi, le 10 mars 1838, à midi précis, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, les esclaves et biens fonds ci-après décrits, abandonnés par ledit failli à ses créanciers, savoir:

1o. Une négresse nommée ANNA, autrement dite Anna Robin, agée d'environ 32 ans, avec ses deux enfans. Conditions comptant.

2o. Une négresse nommée MARIA, âgée d'environ 19 ans, lavandière; repasseuse et domestique de maison. Conditions comptant.

3o. Deux terrains situés au faubourg Franklin, désignés par les Nos. 1 et 2 de l'îlet No. 107, conformément à un plan particulier du dit îlet, dressé le 15 avril 1835, par Joseph Pilié, arpenteur, et annexé à un acte du 2 mars 1835, en l'étude de Théodore Seghers, notaire public. Cet îlet est renfermé entre les rues Urquhart, Musique, Girod et Washington. Le terrain no. 1, forme encoignure et mesure 35 pieds 6 pouces de face à la rue Musique, sur 117 pieds de profondeur et face à la rue Urquhart; le terrain No. 2, limitrophe au premier, mesure 35 pieds 7 pouces 6/8 de face à la rue Urquhart sur 160 pieds de profondeur.
Le tout mesure américaine. Conditions comptant.

4o. La moitié indivise de trois terrains, situés à Mandeville à l'autre bord du lac Pontchartrain, dans la Paroisse de St. Tammany; le premier terrain désigné par le No 1, de l'îlet No 25, sur le plan ci-après mentionné, mesurant cinq cents pieds de face à chacune des rues Monroe, Carroll et Laffitte, mesure française: le second terrain désigné sur le même plan par le No. 2 du même îlet, ayant mesure française, cinq cents pieds de face à chacune des rues Villeré, Carroll et Laffite, et le troisième terrain désigné sur le même plan par le No 2, de l'îlet No. 71, formant l'encoignure des rues Jackson et Jefferson, ayant mesure française, 235 pieds de face à la rue Jackson, sur 250 pieds de face à la rue Jefferson; le tout conformément à un plan dressé le 14 janvier 1834, par Louis Bringier, arpenteur, et déposé en l'étude de Félix de Armas, notaire public. Conditions comptant.

5o. Deux terrains situés au faubourg Montreuil en dessous de cette ville, faisant partie de l'îlet No. 17, et désignés par les Nos. 2 et 3, sur un plan particulier, dressé par Louis Joseph Pilié, arpenteur, le 19 novembre 1835, et déposé en l'étude de Joseph Cuvillier, notaire public, les dits terrains contigus l'un à l'autre et ayant mesure anglaise 31 pieds de face à la rue Desirée, sur 120 pieds sept pouces de profondeur. Conditions comptant.

6o. Deux terrains situés au faubourg Tremé, désignés par les nos. 3 et 11, sur un plan dressé par Louis Bringier, arpenteur, le 26 juillet 1836, et déposé en l'étude de Louis Féraud, notaire public; le terrain no. 3, ayant mesure française 28 pieds de face au chemin du bayou sur 165 pieds 6 pouces de profondeur, se rétrécissant dans la profondeur, et ayant sur la ligne du fonds 13 pieds un pouce six lignes; le terrain no 1, ayant mesure française, 12 pieds six pouces de face à la rue de l'Hôpital, entre les rues Prieur et Roman, sur 112 pieds de profondeur, sur la ligne qui le sépare du terrain no. 12, et 80 pieds 6 pouces sur la ligne du fonds.
Conditions: $1367 comptant, et la balance en deux termes égaux, payable le 25 juillet 1838, et le 25 juillet 1839.

7. Un Terrain situé faubourg Franklin, ayant mesure américaine, 31 pieds 11 pouces de face à la rue Marigny, sur 110 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur, et face à la rue Urquhart; ledit terrain étant désigné par le No 1 de l'îlet compris entre les rues Marigny, Girod, Champs Elysées et Urquhart, sur le plan dressé par Joseph Pilié, arpenteur, le 7 avril 1832, et déposé en l'étude de Louis T. Caire, not. public.
Conditions: comptant.

8. Deux îlets situés à Métairieville, paroisse de Jefferson, désignés par les numéros 2 et 38, sur un plan dressé par J. Antoine Guérard, arpenteur, le 20 mars 1837, et déposé en l'étude de Wm. Boswell, notaire public. L'îlet No 2 mesure 320 pieds plus ou moins, face au lac Avenue; 200 pieds de face à la rue Carrollton; 300 pieds de face à l'avenue de Philadelphia, et la même façade à la rue North-Line. L'îlet No. 38 mesure 300 pieds de face à la rue Pink; la même façade à la rue Violette; 319 pieds face au lac Avenue, et la même façade à la rue d'Orléans: le tout mesure anglaise.
Conditions: $640 comptant, et la balance en deux termes égaux payables le 25 mars 1839 et le 25 mars 1840

9. Quatre îlets situés au nouveau faubourg Washington, désignés par les numéros 36, 37, 39 et 39 sur le plan dudit faubourg, dressé par le sieur Jourdan, arpenteur, et déposé en l'étude de Carlile Pollock, notaire public.

L'îlet No. 36, compris entre les rues St Avide, St-Jean Baptiste, Hancock et Monroe, contenant 28 terrains. Conditions: $1120 comptant, et le surplus en deux termes égaux, payable le 8 septembre 1838 et le 8 mars 1839.

L'îlet No. 37, compris entre les rues St-Avide, St-Jean Baptiste, Gordon et Monroe, contenant 28 terrains. Conditions: $1120 comptant, et le surplus en deux termes égaux, payable le 8 septembre 1838, et le 8 mars 1839.

L'îlet No. 38, compris entre les rues St-Jean Baptiste, St-Avide, Benton et Gordon, contenant 28 terrains; et l'îlet No. 39, compris entre les rues St-Avide, St-Jean Baptiste, Benton et Adams, contenant trois terrains.

Ces 2 derniers îlets seront vendus conjointement.
Conditions: $1240 comptant, et le surplus en deux termes égaux payable le 8 septembre 1838, et le 8 mars 1839.

10. Deux Terrains, situés à Gentilly, désignés par les numéros 6 et 7, sur un plan dressé par Alou D'hémécourt, arpenteur, le 31 janvier 1837, et déposé en l'étude de Jules Mossy, notaire public; lesdits terrains mesurant chacun un arpent de face au chemin de Gentilly, et courant dans la profondeur, sur deux lignes parallèles, chacun de 20 et 2/3 arpents; le tout mesure française. Conditions: $1200 comptant, et le surplus en deux termes égaux payable le 21 juillet 1838, et le 21 janvier 1839

Il est bien entendu qu'aucune des conditions ci-dessus n'empêchera les propriétés d'être adjugées au plus offrant et dernier enchérisseur, au prix qu'on sera offert; mais que tout déficit dans le prix sera imputé sur les derniers termes, c'est à dire sur les termes les plus reculés.

Les actes de vente seront passés aux frais des acquéreurs, devant Louis Féraud, notaire public.
2 fév—8,1pa

A VENDRE—Une très jolie maison à étages, située rue Conti, cette maison est une des plus commodes et des mieux distribuées pour une grande famille, avec porte cochère, remise, écuries et une cour spacieuse où l'on pourrait faire un petit jardin.

Une autre maison rue des Bons Enfans près de l'Esplanade, faisant une encoignure. Et une autre près de la halle Washington, faubourg Marigny. S'adresser à DIDION, courtier, passage de la Bourse
14 fév—8 ...

HOTEL D'ORLEANS.

LE soussigné propriétaire de L'HOTEL D'ORLEANS, Rue de Chartres, vient de prendre de tels arrangemens dans son établissement, et dans la réduction de ses prix, qu'il ne craint pas de dire que la table particulière, réservée aux dames et aux familles, ainsi que la table d'hôte, réservée aux messieurs, seront servies d'une manière égale, sinon supérieure à celles de semblables établissements de la Nouvelle-Orléans.

Toutes les commodités et tous les agrémens dont cet établissement est susceptible, seront accordés aux familles qui y résidront, ou qu'il y seront que temporairement; les messieurs qui y prendront leurs nourritures ou leurs logemens, ne manqueront de rien de ce qui pourra leur être agréable. Il ne négligera ni soins ni peines pour rendre cet établissement l'un des meilleurs de ce genre.

La célébrité qu'a acquis L'Hotel d'Orleans, pendant qu'il en a eu l'administration, est un garant de son zèle pour l'avenir
27 janv—3m ROT RUDDOCK.

A VENDRE.
Une Maison, résidante à étage, ... haute en briques, et toutes ses dépendances, rue des Remparts, près la rue Conti.
Une autre maison neuve, rue ... même près de la rue des Ursulines.
Une autre, rue Moreau, près de la rue de la Paix;
Une autre, rue Bagatelle, près de la rue Morales
Une autre rue d'Enghein, près de la rue des Grands Hommes,
Une autre, rive droite du fleuve, près du Ferry;
Trois négresses, domestiques de ...; deux jeunes nègres maçons. DIDION, courtier,
21 fév—10 Passage de la Bourse de Cité.

A LOUER—La propriété bien connue sous le nom de HOTEL DU LAC, sur le site du fort Espagnol, à l'embouchure du bayou St. Jean. Cette propriété sera louée à des conditions avantageuses, à toute personne qui fournira des sécurités satisfaisantes, pour la tenir d'une manière convenable, comme établissement public.
2 fév JOHN SLIDELL.

FONDERIE
DE LA NOUVELLE ORLEANS.

LE soussigné tient constamment des grilles en fonte (grate bars), de toutes dimensions à 5 sols la livre.

Ainsi que des tuyaux, des engrainages et des colonnes de toutes dimensions à 5 sols la livre.

Les ouvrages de commande se feront aux mêmes prix.
10 fév—10,3pa THEODORE VAURIGAUD

28 barils melasse à bon ordre, en débarquement et à vendre par DEVEZIN & DOSSAT
17 fév

600 barils farine superfine et en bon état en débarquement et à vendre par
17 fév DEVEZIN & DOSSAT, 24, rue Gravier

6000 Gallons melasse sur habitation et à vendre par DEVEZIN & DOSSAT, 24, rue Gravier.
17 fév

300 Boucauts sucre sur habitation et 30 boucauts en magasin. A vendre par DEVEZIN & DOSSAT, 24, rue Gravier
17 fév

A LOUER.
TROIS étages d'une maison neuve bâtie en briques, située rue de Chartres, entre les rues Conti et Bienville.
Ces trois étages, convenables au commerce de marchandises sèches, ou à une maison de commission, sont entièrement vastes et clairs.
S'adresser rue de Chartres, 81, au Premier. 17 fév.

AVIS—ANDRE MARCHESSEAU, arrivant de France, faisant l'ouverture de son magasin ... rue Conti encoignure du passage de la Bourse, le 19 de ce mois, offre à vendre ses marchandises qui se composent d'un assortiment très nouveau ... [illegible] ... Cognac, ... en gros et en détail ...
17 fév—6

$1000 De Récompense

SERONT données pour l'arrestation et conviction ... [illegible] ...

... JOSEPH FITZPATRICK

Les Capitaines de bâtimens et autres embarcations sont prévenus de ne pas recevoir les dits esclaves à leur bord, sous les peines prévues par la loi.

$50 DE RECOMPENSE.

Parti marron de chez le soussigné, vers le ... courant, le griffe WASHINGTON, d'environ 18 ans, très grand et maigre, ayant des jambes très longues. Il a un air agréable quand on lui parle et aime à causer. Dix piastres seront données à celui qui le livrera à la geôle de ville, ou bien la récompense susdite, s'il est pris hors de l'Etat, ...
16 fév—3 SIDLE & STEWART

$50 DE RECOMPENSE.

LA récompense ci-dessus sera donnée à quiconque ramènera au soussigné les esclaves marrons ci-après désignés:

Voltaire, Griffe, âgé d'environ 26 ans, de la taille de 5 pieds, la partie visible de sa ... est vide de dents; il bégaie un peu en parlant; les langues anglaise et française lui sont familières. Il a appartenu à la succession Edouard Lauve, et a conduit pendant nombre d'années un tombereau au service de la ville. Il est parvenu une fois à se rendre à La Mobile, muni de faux papiers. Il a été employé pendant plusieurs mois à l'écurie de M. G. Préval, et vendait tout récemment du bois à brûler.

Scipio, nègre âgé d'environ 28 ans, de la taille d'environ 5 pieds ... pouces, laid de son naturel, et il s'est encore devenu davantage à la suite d'une petite-vérole qu'il eut il y a environ deux ans: cette maladie lui a laissé des inégalités assez considérables au nez et aux parties de la figure qui l'avoisinent; sa voix est forte et désagréable: il a l'air sournois et embarrassé quand on lui adresse la parole; il a été employé pendant long-temps à l'écurie de M. Amé.

Les capitaines de navires et autres sont prévenus de ne pas recevoir ou employer lesdits nègres, sous peine d'être poursuivis selon toutes les rigueurs de la loi. — 5 fév.—15 J. BERMUDEZ

DIX PIASTRES DE RECOMPENSE,

Seront données à celui qui ramènera au soussigné ou logera dans une des geôles de cette ville, la négresse FRANIE dite NANINE, créole de la Paroisse St. Jean-Baptiste, âgée d'environ 23 ans; peau très noire, taille ordinaire. La dite négresse appartenant à M. P. B. Marmillon, s'est absentée depuis le 3 courant. Elle a été aperçue dans les environs du marché
R TOLEDANO.

N. B. Les capitaines de steam-boats et autres embarcations, sont prévenus de ne pas recevoir la dite esclave à leur bord, sous les peines prévues par la loi.
19 fév—8

CENT PIASTRES DE RECOMPENSE.

PARTI marron de la ... la Bourse à la Nouvelle Orléans, dimanche matin, le 7 de janvier, un nègre nommé SAMUEL WILLIAMS, appartenant au soussigné. Le dit nègre est âgé d'environ dix neuf ans, taille de cinq pieds trois ou quatre pouces, teint jaune; il a trois cicatrices, l'une au milieu du front; une au côté gauche de la tête, près des cheveux, et l'autre au côté gauche de son genou; il en a aussi une autre sur l'un de ses pieds: ses cheveux sont coupés ras; il a un beau ratelier; il était vêtu, lors de son départ, d'un habit bleu, à boutons dorés, un chapeau blanc, et une paire de pantalons gris bleu. Il a emporté avec lui un sac de nuit contenant quelques vêtemens. Ledit Samuel ou, comme on l'appele communément, Sam a une figure assez agréable; et, quand on lui parle, il vous regarde fixement et ne répond que quelques mots. Le soussigné l'a acheté de M. Thomas Norris, de Norfolk, Virginie, à la Nouvelle Orléans, le 16 novembre 1836. Il est probable qu'il rôde autour de la ville, ou qu'on l'a mené dans un Etat où il n'y a pas d'esclave. La récompense promise sera payée à quiconque remettra le dit esclave au soussigné, à St Francisville, ou à M. A. Ledoux, à la Nouvelle Orleans, ou qui le logera dans une des geôles de cet Etat.
St-Francisville, 8 janvier 1838.
19 fév—8 BENNET J. BARROW.

50 PIASTRES DE RECOMPENSE,

SERONT données par le soussigné à celui qui arrêtera l'esclave THOMAS, mulâtre âgé d'environ 20 ans, ayant dernièrement appartenu à Sydney Cora, de cette ville, qui l'avait acheté de Henry Ellen, D M. de Baltimore. Cet esclave s'est absenté hier à minuit; on pense qu'il cherchera à s'évader à bord d'un navire ou d'un bateau à vapeur, car il portait un vêtement de marin et est marqué à l'encre de la Chine sur sa main, son bras et sur son corps; il portait un chapeau couvert en toile cirée, un gilet rond de drap bleu et un pantalon de coton blanc.

Ne connaissant ledit esclave que de vue, si M. Cora a connaissance du présent avis, il m'obligera en me donnant quelques renseignemens sur ledit esclave
S. A. HITT,
16 fev— rue du Camp No. 152

$10 DE RECOMPENSE.

Parti marron de chez le soussigné la négresse AIME, âgée d'environ 34 ans, très ... du corps; taille d'environ 5 pieds 1/2. On suppose qu'elle se tient dans le faubourg intérieur. La récompense ci-dessus sera payée à quiconque la logera dans l'une des geôles de la municipalité.
30 jan— C. DELAHOUSSAYE.

$25 DE RECOMPENSE.

SERONT payées pour l'arrestation de la négresse SALLY, âgée d'environ 27 à 30 ans, elle s'est absentée depuis à peu près trois semaines, elle a la peau très noire, de grands yeux saillans, grosses machoires, figure maigre, ayant ... l'air malade, marchant comme si elle avait une infirmité au dos, elle est d'une petite taille, et d'une ... ordinaire, beaucoup de cheveux qu'elle porte ... généralement sur le front. Elle était vêtue d'une robe d'indienne couleur brune, avec de petites taches blanches. Elle appartenait et devant à M. Jas. P. Bryan, ensuite au docteur Luxemberg. S. N. HITE
14 fév— 152, rue du Camp.

POUR LOUISVILLE ET CINCINNATI.
Le bateau-à-vapeur, fin marcheur COMMERCE, capitaine ..., est actuellement prêt à recevoir le frêt et les passagers. S'adresser à bord, en face de la rue Gravier, ou à COMSTOCK, HYDE & Co., 18, rue Poydras.
24 fév

POUR PITTSBURG, Wheeling, Portsmouth et Cincinnati.
Le bateau-à-vapeur, tirant peu d'eau, MARMION, capitaine Stailey, est prêt à recevoir du frêt. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord, ou à COMSTOCK, HYDE & Co. 18, rue Poydras.
21 fév

POUR SAINT-LOUIS, ALTON et tous les Ports Intermédiaires.
Le steamer SAINT LOUIS, capitaine Swan, ayant presque tout son chargement engagé et allant à bord, partira la semaine prochaine. Pour le reste du frêt ou passage, s'adresser à bord, vis à vis la rue Gravier, ou à BOGERT & HAWTHORN. 63, rue Gravier.
24 fév

POUR PITTSBURG, Wheeling, Portsmouth, Mayesville, Cincinnati et Louisville.
Le steamer LITTLE RED, capitaine Jas. Gehadey, est maintenant prêt à recevoir son chargement, et partira incessamment. Pour frêt ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord, ou à COMSTOCK, HYDE & Co. 18, rue Poydras.
21 fév

POUR GALVESTON, VELASCO (Texas)
Mercredi 1er. mars, à 10 heures A. M.
Le beau paquebot à vapeur Columbia, à basse pression, doublé et chevillé en cuivre, capitaine J. Wright, partira le jour ci-dessus.
Les passagers pour Brazoria et Columbia, seront débarqués à Velasco.
Pour frêt (pour Galveston seulement) ou passage, ayant de superbes emménagemens pour 200 passagers de la chambre et 100 passagers de pont, s'adresser à bord ou à JAMES REED & Co, 88, rue de la Commune.
N. B. Aucun billet ou chambre particulière ne sera retenu avant de l'avoir payé. 5 fév

POUR TUSCUMBIA ET FLORENCE, et tous les ports intermédiaires
Le steamer ROBT. MORRIS, ayant une grande partie de son chargement engagé partira incessamment pour les ports ci-dessus. Pour frêt ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord, vis à vis de la rue de Notre Dame, ou à PIERCE SHANNON & BROTHER, 25, rue Gravier.
N. B. Le Robert Morris, ne tirant que très peu d'eau, il lui sera facile d'aller à Florence sans difficulté 15 fév

POUR TUSCUMBIA & FLORENCE.
Le steamer MOHICAN, capitaine Clunch, est tous les jours attendu, ayant une grande partie de son chargement engagé, partira incessamment. Pour le reste du frêt ou pour passage, s'adresser à bord ou à FORSYTH & LIMERICK, No. 135, rue des Magasins
15 fév

BATEAU DE PASSAGE
Pour Louisville, Cincinnati, Pittsburg et tous les ports intermédiaires
Le steamer ALBANY, capitaine Batche, étant de retour de la côte, est maintenant prêt à recevoir le reste de son chargement. Pour ... quelques tonneaux de marchandises légères, et pour passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord, vis à vis de la rue de la Commune, ou à BOGERT & HAWTHORN, No. 63, rue Gravier.
12 fév

Pour Cincinnati, Louisville, et tous les ports intermédiaires.
Le steamer COLUMBIA, capitaine Jones, ayant une grande partie de son chargement engagé, et prêt à aller à bord partira incessamment. Pour le reste du frêt ou passage, s'adresser à bord vis-à-vis de la rue Poydras, ou à BOGERT & HAWTHORN. No. 63, rue Gravier.
12 fév

Pour Baton Rouge, et tous les ports intermédiaires
Le steamer GALENIAN, fraîchement construit, capitaine F. Eneault, partira une fois par semaine pour les ports ci-dessus, quittant la Nouvelle Orléans tous les Mercredis à 10 heures du matin, et de Baton Rouge, tous les Mardis à 8 heures du matin, et arrivera à la Nouvelle Orléans les Mercredis soir. Il est assuré pour le voyage et à des prix les plus modérés.
Pour frêt ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à DEVENPORT & GOURDAIN, No. 13, rue Conti.
12 fév

POUR ST-LOUIS, ALTON,
Et tous les ports intermédiaires.
Le steamer United-States, capitaine Hall, ayant une grande partie de son chargement engagé, partira sous peu pour les ports ci-dessus. Pour le reste du frêt ou pour passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord, vis à vis la rue Magasin Bleus, ou à BOGERT & HAWTHORN, 63, rue Gravier.
6 fév

Paquebot entre la Nouvelle-Orléans et le Bayou Sarah
Le steamer LEVANT, bien construit et marcheur de première classe, ayant été acheté par le capitaine Laurent, fera ... pendant toute la saison, les voyages ci-dessus mentionnés, et des ports intermédiaires. Il partira de la Nouvelle Orléans tous les mardis à 10 heures du matin et du Bayou Sarah, les vendredis, à la même heure.
27 janv J. B. COLLA, Agent.

POUR BATON ROUGE.
Et tous les ports intermédiaires.
Le bateau à vapeur bien étanche et fin marcheur Galenian, capitaine Enault, fera le trajet entre ce port et les lieux ... Il est assuré comme ... dans la navigation ... comme de coutume aux ... Pour frêt ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord ou à F. JOURDAN, rue Front Levee No. 7
6 fév—

PAQUEBOTS HEBDOMADAIRES POUR LAFOURCHE

Le bateau à vapeur bien étanche et fin marcheur Marion, capitaine Chauvin, fera chaque semaine le trajet régulier entre ce port et La Fourche intérieure et les lieux intermédiaires. Pour frêt ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord ou à F. JOURDAN.

Le bateau à vapeur étanche et bien connu Mère..., capt M..., fera aussi constamment le trajet entre ce port, Lafourche intérieure et tous les lieux intermédiaires. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à F. JOURDAN, rue Front Levee No 7
16 janv—

POUR LE BAYOU SARA.
Deux fois par semaine.—Paquebot de la Malle.
LE bateau-à-vapeur BRILLIANT, capitaine Thos Clark, partira pour le port susdit, tous les Mercredis et Samedis, à 8 heures du matin, débarquant la malle au Bonnet Carré, à la Poste de Bringier, Donaldsonville, Nouvelle-Rivière, Bayou Goula, à la Poste d'Iberville, Plaquemine, Manchac, Baton Rouge, Port-Hudson, Pointe Coupée et Bayou Sarah, et partira de Bayou-Sarah tous les jeudis et dimanches, à 4 heures de l'après-midi, s'arrêtant à chaque poste pour reprendre la malle.
N. B. Tout le frêt débarqué devant les habitations, sera aux risques des propriétaires, et devra être payé par celui qui l'embarquera, si le consignataire n'est pas à bord. 18 fév—

POUR LOUISVILLE,
et tous les ports intermédiaires
Le steamer MEDITERRANEAN, capitaine Baldwin, est maintenant prêt à recevoir son chargement, et partira sous peu pour les ports ci-dessus. Pour frêt ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord vis à vis la rue de la Commune ou à PIERCE, SHANNON & BROTHER, 25, rue Gravier.
14 fév

POUR CINCINNATI.
Le steamer GEN. WAYNE, capitaine G. C. Castleman, est prêt à recevoir son chargement pour le port ci-dessus et les endroits intermédiaires, et partira sous peu. Pour frêt ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord, au wharf de la rue Poydras, ou à JOSEPH LANDIS & Co, No. 14, rue Poydras.
N. B. Les dettes contractées par l'équipage de ce bateau, sans un ordre du capitaine ou du commis, ne seront pas payées. 13 fév.

POUR MATANZAS.
La goëlette américaine WILLOW, capitaine Hiler, fine voilière, du port de 63 tonneaux, est prête à prendre son chargement pour le dit port. S'adresser pour frêt au capitaine à bord, vis-à-vis la rue St. Pierre, ou à J. PRATS & fils, No 12, Vieille Levée.
21 fév

POUR LA HAVANE.
Le brick LANCET, doublé et chevillé en cuivre, capitaine Young, ayant une grande partie de son chargement engagé, partira incessamment pour le port ci-dessus. Pour le reste du frêt ou pour passage, s'adresser à bord au capitaine ou à R. GRONING & Co.
21 fév

POUR LIVERPOOL.
Le navire classé A 1 Columbiana, capitaine George Barker, a besoin d'environ 600 balles de coton pour compléter son chargement; pour frêt desquelles ou pour passage, ayant de superbes emménagemens, s'adresser à J. A. BARELLI & Co. rue de la Commune No. 61
24 fév

POUR APPALACHICOLA.—Paquebot Régulier.
Le brick ENERGY, capitaine Sam. Shannon, ayant la majeure partie de son chargement engagé, et allant à bord, partira incessamment. Pour frêt de 4 ou 500 barils ou pour passage. S'adresser à bord, vis-à-vis la rue Jefferson, ou à BOGERT & HAWTHORN, 63, rue Gravier.
21 fév

POUR ST JOSEPH (Flo.)
La goëlette GLYDE, capitaine de Marsh, partira sous peu pour le port ci-dessus. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à KIDDER & HEAD, No 24, rue Poydras.
24 fév

A FRETER—Le navire WM. TELL, fin voilier, doublé et chevillé en cuivre, construit à New York, commandé par le capitaine H. Coffin, est prêt à recevoir un chargement. S'adresser à ANDREW S. BARKER, 69 1/2, rue de la Commune.
24 fév

POUR APALACHICOLA.
La goëlette ROB ROY, capitaine Rob Roy, est maintenant en chargement, et partira incessamment pour le port ci-dessus. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord vis-à-vis la place d'armes ou à KIDDER & HEAD, No. 24, rue Poydras.
24 fév

CARABINES à chambres circulaires—Par brevet d'invention de Colts—Quelques carabines ci-dessus mentionnées, les premières qui aient été offertes au public, sont maintenant en vente au magasin de Whittemore & Blair, encoignure des rues Canal et Chartres; elles peuvent tirer huit coups de suite, et ceux qui les ont examinées les ont reconnues parmi les meilleures carabines d'importation ...
10 janv— C. B. ZABRISKIE.

DOUBLONS MEXICAINS, à vendre par J. M. CABALLERO, 80, rue St. Louis.
16 fév

POUR PHILADELPHIE—... le navire CHESTER, capitaine Wm. Watson, ayant les 2/3 de son chargement engagé et allant à bord, partira comme il est ci-dessus mentionné. Pour frêt ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord, ou à JAMES REED & Co. 88, rue de la Commune.
22 fév

POUR LIVERPOOL.
Le navire GLOBE classé A. 1., capitaine Oliver, ayant la plus grande partie de son chargement engagé et allant à bord, a besoin de 200 balles de coton de plus. Pour les conditions ou pour passage, ayant de superbes emménagemens, s'adresser à LEVI H. GALE, rue de la Commune No. 93
21 fév

POUR LIVERPOOL.
La barque SHANNON, classé A. 1. a besoin de 150 balles de coton pour compléter son chargement. Pour les conditions ou pour passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à LEVI H GALE, rue de la Commune No. 93
21 fév

POUR TAMPICO.
La goëlette CREOLE, capitaine Corvier ayant la moitié de son chargement engagé partira le 1er de mars. Pour frêt du reste, ou pour passage, s'adresser à JOHN CROSBY. 34, rue du Camp.
21 fév

POUR PHILADELPHIE
La goëlette GYPSEY, capitaine Blizard, partira sous peu. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord, près du Ferry, ou à J. G. ROWLAND, 47, rue de la Vieille Levée
20 fév

POUR PHILADELPHIE. Ligne de Hand.
La barque paquebot régulier ELLA HAND capitaine John E. Mathieu, ayant une partie de son chargement engagé, partira sous peu Pour frêt ou passage ayant de beaux emménagemens, s'adresser au capitaine à bord, en face de l'Hôtel des Monnaies, ou à J. D. DENEGRE, No. 16, rue de la Douane
20 fév

POUR SAVANNAH—Le brick LAVINIA, capitaine Nicholson, ayant une partie de son chargement engagé partira incessamment pour le port ci-dessus. Pour le reste du frêt ou pour passage ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord vis à vis du ... no. 41, face à la place d'Armes ou à WOOD & SIMMONS, 22, rue Poydras.
20 fév

A VENDRE OU A FRETER
La goëlette GENL. DE KALB, du port de 680 barils ou de 120 boucauts, construite à New-Jersey en 1830, avec les meilleurs matériaux, ne tirant que 5 1/2 pieds d'eau bien chargée est maintenant en bon ordre, et prête à prendre la mer. S'adresser à J. G. ROWLAND, 47, Nelle. Levée.
19 fév

A VENDRE.
La goëlette pilot boat William and Mary, comme elle se pourrait et comporte, actuellement mouillée en face de la presse à coton d'en bas. On peut en voir un inventaire à bord. S'adresser au capitaine ou à J. ROBERT & Co. rue Bienville No 47
19 fév

POUR LE HAVRE.—Passage seulement
Le brick supérieur et fin voilier GEORGE, capitaine Wise, partira sans délai. Pour passage, ayant d'excellens emménagemens, s'adresser à LEVI H GALE, rue de la Commune No. 93
17 fév

POUR BOSTON,
Le brick supérieur et fin voilier General Bolivar, partira sans délai. Pour frêt ou passage, ayant d'excellens emménagemens, s'adresser à LEVI H GALE, rue de la Commune No. 93
17 fév

POUR LE HAVRE.
Le navire français, fin voilier, HERCULE, capitaine J. B. Andrac, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, sera promptement expédié. Pour frêt de 300 balles coton, ou pour passage, s'adresser au capitaine à bord ou à A. QUERTIER & ALBERT, rue St Louis No 26
17 fév.

Ligne de Paquebots entre Boston et la Nouvelle Orléans de Lombard & Co.
Le navire CAROLINA, classé A 1, capitaine Stephen Lemont, ayant une partie de son chargement engagé, partira pour Boston, vers ou avant le 1er. Mars. Pour balance du frêt ou passage, ayant de superbes emménagemens, s'adresser à J. A. BARELLI & Co. 61, rue de la Commune.
26 fév

POUR LIVERPOOL.
LE navire fin voilier, A 1 PRINCESS VICTORIA, capt. Paul, partira sans délai. Pour passage, ayant d'excellens emménagemens, s'adresser à LEVI H GALE, rue de la Commune No 93
15 fév

On demande un navire du port d'environ 200 boucauts pour prendre un chargement à une lieue au dessus du Havre. L. H. GALE. rue de la Commune No 93.
15 fév

POUR LE HAVRE,
Le navire fin voilier classé A. 1. ROGER SHERMAN, capitaine Lowell, partira sous peu. Pour passage seulement, ayant d'excellens emménagemens s'adresser à L. H. GALE, rue de la Commune No. 93
15 fév

POUR LE HAVRE,
Le brick HORACE, fin voilier, capitaine Nason, partira sous peu. Pour frêt de 300 balles de coton, et passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à LEVI H. GALE, No. 93, rue de la Commune
13 fév

Pour Quintana, Velasco, Brazoria et Marion
La goëlette VIRGINIA, construite à Baltimore, capitaine Odom, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira incessamment pour les ports ci-dessus. Pour le frêt d'une centaine de barils, ou pour passage, s'adresser au capitaine à bord ou à JAM. RICKER, jnr. No. 26, rue du Camp.
13 fév

On demande pour New-York, un navire qui puisse prendre 600 balles de coton. S'adresser à H. C. CAMMACK, Bank Place.
14 fév

POUR BRAZORIA ET COLUMBIA.
La goëlette BYRON, capitaine H. B. Pearsall, pour prendre environ 200 barils, pour compléter son chargement. Pour le reste du frêt ou pour passage, s'adresser à bord ou à J. G. ROWLAND, No. 47, Vieille Levée.
12 fév

POUR ANVERS.
La barque fine voilière WOLGA, capitaine Davis, ayant son chargement engagé, partira le 28 du courant, et peut accommoder six passagers Pour passage s'adresser au capitaine à bord, ou à R. GRONING & Co
13 fév

A FRETER.
La goëlette américaine WILLOW, fine voilière, capitaine Hiler, du port de 63 tonneaux, et tirant peu d'eau, s'adresser à bord ou à J. PRATS & fils, No 12, Vieille Levée.
12 fév

POUR BALTIMORE—La goëlette SUSAN, capitaine Manter, en chargement vis à vis la marché du faubourg Ste Marie. Pour frêt de 100 barils, s'adresser à COOLIDGE & PLIMPTON, 60, rue Gravier.
10 fév

Pour Savannah ou Charleston
La goëlette LEADER capitaine Burgess, du port de 780 barils partira incessamment pour l'un des ports ci-dessus. Pour frêt s'adresser à LEVI H. GALE, 93, rue de la Commune.
12 fév

POUR GALVESTON.
La goëlette ENTERPRISE, est maintenant en chargement vis à vis la rue St. Louis, pour le port ci-dessus. Pour frêt ou passage s'adresser à COOLIDGE & PLIMPTON, 60, rue Gravier.
10 fév

POUR MATANZAS.
La goëlette fine voilière SABINE, capitaine Moore, partira sous peu. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à R. GRONING & Co.
10 fév

POUR BOSTON.
Le brick neuf TALLEYRAND, capitaine Dow, partira sous peu. Pour passage seulement, s'adresser à KIDDER & HEAD, 24, rue Poydras.
10 fév

POUR LIVERPOOL.
Le navire Star, capitaine Glover. Pour frêt, s'adresser au capitaine à bord ou à H. C. CAMMACK & Co. Bank Place No. 3
9 fév

POUR LIVERPOOL.
Le navire Columbus, capitaine Coffin. Pour frêt, s'adresser au capitaine à bord ou à H C CAMMACK & Co. Bank Place No. 3
9 fév

POUR LIVERPOOL.
Le navire Kinsington, capitaine Curtis. Pour frêt de 300 balles, s'adresser à bord ou à H C CAMMACK & Co. Bank Place No. 3
9 fév

A FRETER.
Le brick COMMAQUID, classé A. 1., capitaine Snow, du port d'environ 550 balles de coton. De frêt pour la Méditerranée sera préféré S'adresser à GEO GREEN, 60, rue du Camp.
9 fév

POUR LIVERPOOL.
Le navire AMBASSADOR, classé A. 1., capitaine Joseph W Upton, ayant une partie de son chargement engagé, partira très incessamment. S'adresser à GEO. GREEN, 60, rue du Camp.
9 fév

POUR LIVERPOOL—Passage seulement—Le navire ANNAWAN, capitaine Locker, peut également loger trois passagers. S'adresser à BAILEY & ABBOTT, 14, rue Bienville.
3 fév

A FRETER.
Pour un des ports de l'Europe.
Le navire fin voilier MAC LELLAN, du port de 1,200 balles environ, est prêt à prendre charge. S'adresser à A. CAPDEVIELLE & Co. Rue Toulouse, No. 19.
3 fév

POUR BOSTON.
Le brick CAUCASIAN, fin voilier, capitaine Grafton, peut prendre 75 à 100 barils sur le pont. Pour frêt desquels s'adresser à BAILEY & ABBOTT, No 14, rue Bienville.
3 fév

POUR BOSTON.
La goëlette DORUS, fine voilière, capitaine Hosmer, peut prendre l'encombrement de 100 barils sur le pont, si l'on s'adresse immédiatement à BAILEY & ABBOTT, 14, rue Bienville
3 fév

ARGENT du Mississipi en demande par ROBINSON & Co rue du Camp No. 45
15 fév—3

CHECK DE BANQUE sur la Banque des Etats-Unis, pour la somme de $6540, à vendre par ROBINSON & Co. rue du Camp No. 45
15 fév—3

TOILES drap pour le marché mexicain—Environ 60,000 yards de Appleton & Co. à vendre par W. G. HEWES & Co. rue du Natchez
15 fév

PIMENTO—100 sacs Piment de la Jamaïque, à vendre à bas prix, par COOLIDGE & PLIMPTON, 60, rue Gravier.
15 fév—10

CORDS D'EMBALLAGE.—100 rouleaux, à vendre par COOLIDGE & PLIMPTON, 60, rue Gravier.
15 fév—10

CLOUX—300 barillets cloux, en magasin, à vendre par COOLIDGE & PLIMPTON, 60, rue Gravier.
15 fév—10

75 MULETS MEXICAINS, arrivés de Matamoros, à vendre par A. M. DE MIRANDA, 86, rue St. Louis.
16 fév

EN débarquement de la goëlette Eliza Ann de Matamoros, 380 cuirs ..., à vendre par A. M. DE MIRANDA, 86, rue St-Louis.
16 fév

3400 CUIRS de Bœuf, à bord de la goëlette Venus, de Matamoros, à vendre par A. M. DE MIRANDA, 86, rue St-Louis.
21 fév

LOMBARD & CO.
Ligne de Paquebots entre Boston et la Nouvelle Orléans.

CETTE nouvelle ligne de paquebot, a été expressément bâtie pour faire les voyages entre les ports ci-dessus; ils ne tirent que très peu d'eau, et offrent tous les agrémens désirables aux passagers, cette ligne est composée des navires qui suivent:

CHEROKEE,	415 tonneaux.	Capt. J. Hansen.
CAROLINE,	400 do.	Capt. S. Lemont.
CHARLESTON,	375 do.	Capt. D. Elbridge.
COLUMBIANA,	685 do.	Capt. G. Barker.
SEAMAN,	340 do.	Capt. J. Howes.
HAMBAY,	625 do	Capt. D. Humphrey.

Les navires ci-dessus mentionnés sont tous neufs doublés et chevillés en cuivre, ils sont commandés par des capitaines d'une longue expérience, ils ont de beaux emménagemens, avec des chambres séparées pour les dames, toute l'attention nécessaire sera portée aux passagers, et les vivres les plus délicats seront toujours choisis

Ces paquebots seront toujours remorqués soit en descendant soit en remontant le Mississipi, et la plus grande ponctualité sera observée dans les jours de départ, s'il n'advient quelque retard dans leur arrivée, mais leur place.

On sollicite le patronage du public, et les agens s'engagent de satisfaire autant qu'il leur sera possible tous les chargeurs qui recevront ou qui enverront des marchandises par cette ligne. Les prix seront des plus modérés, et des avances seront faites sur les marchandises embarquées si on le demande.

Ces navires partiront tous les 1er et 15me jour de chaque mois. Pour frêt ou passage, s'adresser aux agens.

J. A. BARRELLI & Co., 61, rue de la Commune.

N. B. Des avances seront faites sur les consignations à Mrs A. C. LOMBARD & Co, agents à Boston. 25 jan

LIGNES DE PAQUEBOT ENTRE CHARLESTON ET LA NOUVELLE ORLEANS

CETTE ligne de paquebots consiste en quatre navires, de première classe, doublés et chevillés en cuivre, et du port d'environ 200 tonneaux, avec de beaux emménagemens pour les passagers

Ces paquebots sont commandés par des capitaines très expérimentés dans la navigation, qui y porteront toutes sortes d'attention et feront de leur mieux pour satisfaire les chargeurs. Ils seront remorqués tant en descendant qu'en montant le fleuve, et partiront de la Nouvelle Orléans avant ou les 1er et 15me jour de chaque mois. Les navires suivans composent la ligne savoir:

BRICK ARABIAN,	Capt. C. Gardner.
BRICK CHAPMAN,	Capt. J. Thompson.
BRICK ALMENA,	Capt. J. Doane.
BARQUE ROGER WILLIAMS	Capt. J. Arlers.

Pour frêt ou passage, s'adresser à J. A. BARRELLI & Co. Rue de la Commune no. 61. Nouvelle Orléans
ou à M. C. MORDECAI DENDUE RUNGE, à Charleston
25 jan

Nouvelle ligne de paquebots pour New-York.

LES jours de départ est fixé, pour toute la saison, au Lundi, de quinzaine en quinzaine, que le navire soit chargé ou ...

Navire	Orleans	capt. S. Sears, 593 tonneaux	27 nov.
"	Alabama	" C. C. Berry, 474	"	11 déc.
"	Arkansas	" E J. Dennis 627	"	25 "
"	Saratoga	" W. Hathaway 542	"	8 janv
"	Nashville	" D. Jackson 5..	"	22 "
"	Kentucky	" J. Barker, 629	"	5 févr.

Ces navires sont tous de 1ère. classe, doublés et chevillés en cuivre; construits à New-York pour ce service, ils ne calent que peu d'eau et passent la barre sans y être retenus. Des capitaines ont tous, une grande expérience de la mer et ces navires seront remorqués en descendant soit en remontant le fleuve. Les emménagemens sont fort beaux et les provisions abondantes. Le prix du passage à la chambre est de $90 ... y compris le vins ou ... Il n'est ... officiers de bâtiment ... aucune liqueur ou boissons spiritueuses. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à FRANKLIN AMES & Co. No. 48 rue du Camp.

N. N. Les bâtimens ne sont point responsables de la casse des verres, poteries, marbres ou granits; de la rouille du fer ou de l'acier; ni de la perte de tout paquet ou baril, à moins qu'un connaissement en règle ait été signé par les agents. 11 nov—

POUR NEW YORK—Le brick fin voilier CAROLINE & MARY, doublé en cuivre, ayant besoin de l'équivalent de 100 balles pour compléter son chargement, partira sous peu. Pour frêt ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord en face de la halle aux boucheries, ou à KIDDER & HEAD, 24, rue Poydras.
9 fév

POUR LA RIVIERE SABINE.—La goëlette VIRGINIA, capitaine Odom, partira sous peu. Pour frêt ou passage, s'adresser au capitaine à bord, en face de la rue Toulouse, ou à J ROBERT & Co. 47, rue Bienville.
6 fév

POUR LIVERPOOL—Le navire supérieur et fin voilier, MOSCOW, capitaine Newberg, partira sous peu. Pour passage seulement, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à L. H GALE, 93, rue Commune.
8 fév

POUR LIVERPOOL.
Le beau navire MERCHANT, capt. Jordan, partira sous peu. Pour passage seulement, s'adresser à LEVI H GALE, 93, rue de la Commune.
8 fév

POUR LIVERPOOL.
Le navire WM. BADGER, capt. Lambert partira sous peu. Pour passage seulement s'adresser à L. H GALE, 93, rue de la Commune
8 fév

POUR LIVERPOOL—Le navire ENGLAND, classé A. 1, capitaine Swantous, partira sous peu. Pour passage, s'adresser à L. H GALE, 93, rue de la Commune.
8 fév

POUR LIVERPOOL.
Le navire fin voilier LIVERPOOL, classé A. 1, capitaine Davenport, partira sous peu. Pour passage, s'adresser à L. H. GALE, 93, rue de la Commune.
8 fév

POUR LIVERPOOL.
Le navire fin voilier ROWLAND, classé A. 1, capitaine Dicks, partira sous peu. Pour passage, s'adresser à LEVI H GALE, 93, rue de la Commune.
8 fév

POUR LIVERPOOL.
Le navire fin voilier PERUVIAN, classé A. 1, capitaine Spear, partira sous peu. Pour passage, s'adresser à LEVI H. GALE, rue de la Commune No. 93
8 fév

POUR LIVERPOOL.
Le navire fin voilier GLASGOW, capitaine Stanton, sera expédié incessamment. Pour frêt ou passage, s'adresser à L. H GALE, 93, rue de la Commune.
8 fév

POUR ALEXANDRIE D. C.
Le brick ESTHER, classé A. 1., fin voilier ayant tout son chargement engagé, partira sous peu pour le port ci-dessus. Pour passage seulement, s'adresser à H. BARRELLI & Co. No. 61, rue de la Commune.
15 jan

POUR VELASCO, BRAZORIA ET COLUMBIA.
La goëlette J. W CALDWELL, paquebot régulier, capitaine B Hayes, ayant deux tiers de son chargement engagé, partira incessamment. Pour le reste du frêt ou pour passage s'adresser à bord ou à JOHN G. ROWLAND, No. 47, Vieille Levée.
12 fév

POUR LIVERPOOL—Le navire ELIZA & ABBEY, fin voilier, capitaine Wade ayant tout son chargement engagé, partira sous peu. Pour passage seulement, ayant de beaux emménagemens. S'adresser à J. A. BARRELLI & Co. 61, rue de la Commune.
29 jan

POUR BOSTON—Le brick fin voilier CAUCASSIAN, capitaine Grafton, partira sous peu. Pour le reste de son frêt ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à BAILEY & ABBOTT, 14, rue Bienville.
29 jan

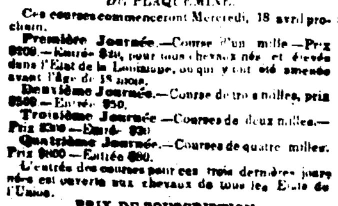

COURSES DU CLUB DES JOCKEYS, DE PLAQUEMINE.

Ces courses commenceront Mercredi, 18 avril prochain.

Première Journée.—Course d'un mille.—Prix $200.—Entrée $20, pour tous chevaux nés et élevés dans l'Etat de la Louisiane, ou qui y ont été amenés avant l'âge de 18 mois.

Deuxième Journée.—Course de trois milles, prix $500—Entrée $50.

Troisième Journée.—Courses de deux milles.—Prix $300—Entrée $30

Quatrième Journée.—Courses de quatre milles. Prix $800—Entrée $80.

L'entrée des courses pour ces trois dernières journées est ouverte aux chevaux de tous les Etats de l'Union.

PRIX DE SOUSCRIPTION.

1o. Course d'un mille.—Chevaux de deux ans, 13 avril—Prix de la souscription $50—Dédit $25.—12 souscripteurs. La liste est fermée.

2o. Course d'un mille.—Chevaux de 2 ans, 11 avril. Souscription $300.—Dédit $100.—8 souscripteurs La liste est fermée.

3o. Course de 2 milles, samedi 14 avril.—Chevaux de 3 ans.—Souscription $300.—Dédit $100.—6 souscripteurs. La liste est fermée.

4o. Course de 3 milles.—Chevaux de 3 ans.—Lundi, 16 avril.—Souscription $500.—Dédit $200. La liste devant se composer de trois souscripteurs ou davantage—Deux souscripteurs sont inscrits.

FRED. H. DAVIS, Secrétaire.
20 jan—1pa

CAFE—En magasin et à vendre par le soussigné 100 sacs café vert de la Havane de la première qualité, J. M. CABALLERO, 80, rue St. Louis.
16 fév

LE soussigné partant pour l'Espagne, prévient ceux à qui il peut devoir de lui présenter leurs comptes. Ceux qui lui doivent sont aussi invités de venir régler.
16 fév—8 GERONIMO JORDA.

DOUBLONS—Cent Doublons mexicains, à vendre par KOHN, DARON & Co.

RHUM DE LA JAMAIQUE—8 quarts ... rhum de qualité supérieure de la Jamaïque reçu et à vendre par LEGENDRE & BERNIAULD, 27, rue St. Louis.
10 fév

A VENDRE:
UNE jolie Propriété, située dans la rue St-Philippe, près de la rue des Remparts, consistant en une Maison ... dépendance. S'adresser à DIDION, courtier, passage de la Bourse, entre St-Louis et Condé.
fév—15

MARCHANDISES SECHES—5 caisses belles indiennes assorties;—8 do de commandes de, en débarquement du navire Chester de Philadelphie et à vendre par YORKE, frères, 45, rue du Camp.
15 fév

A VENDRE par le soussigné, les marchandises suivantes, ayant droit au draw-back, et convenables à la consommation du Mexique;
Indiennes Françaises;
Mousselines imprimées;
Bramantes,
Draps;
Satins de diverses couleurs
Bas de soie.
F. BAILLY BLANCHARD, 36, rue Bienville.
9 fév—

RIZ DE LA CAROLINE—100 tierçons riz de la nouvelle récolte de la Caroline, en débarquement et à vendre par JAMES D. DENEGRE, No. 16, rue de la Douane.
20 fév